

Chers Collègues,

En ce début de vacances (*vous avez dit vacances?*), une pétition, à l'initiative de l'Intersyndicale dont nous ne faisons pas partie, pointe du doigt, les carences de nos tutelles.

Nous les dénonçons depuis fort longtemps aussi et rappelons que la Lettre ouverte à François Hollande a recueilli plus de 5000 signatures, bien avant toute pétition!

Mais... et après! Notre action s'inscrit donc, directement, au niveau des ministères concernés, mais aussi de l'Association des Maires de France, qui sont en première ligne pour nous accueillir dans leurs établissements d'enseignement artistique.

Le sabotage de l'enseignement artistique spécialisé est en marche! Pourtant, dans le cadre du Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR), les collègues assistants qui ont la chance d'être titulaires verront une progression significative de leurs salaires d'ici à 2018, et ce, depuis le 1^o janvier 2016. Pour les professeurs, une refonte des statuts est en marche. Mais tout ceci est déconnecté des orientations pédagogiques prises sous le prétexte non avoué de contraintes budgétaires, comme à la ville de Paris.

Le calendrier des concours, toujours incertain, est donc:

2017, examens professionnels pour accéder au cadre d'emplois de PEA

2018, assistants territoriaux d'enseignement artistique

2019 Professeurs d'enseignement artistique.

Notre mobilisation syndicale est donc tout entière tournée pour que ce calendrier soit respecté, sous peine de voir "détricoté" sur le terrain des statuts de plus en plus contestés.

Le Congrès de Lille fin août sera l'occasion de montrer que le SNEA-UNSA pèse dans ce combat qui est celui de tous, syndiqués ou pas.

MOBILISÉS NOUS SOMMES, MOBILISÉS NOUS RESTERONS!

"Le Bureau en lutte!"